



République Française
DEPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE
CANTON D'AMBOISE

**MAIRIE DE
NEUILLÉ LE LIERRE 37380**

TEL : 02 47 52 95 17

Convocation : 23 septembre 2023

SESSION ORDINAIRE

Nombre de Conseillers Municipaux

En exercice : 12

Présents : 10

Votants : 10

Pouvoirs : 0

N° DEL-2023-33

**Extrait du Registre des Délibérations
Commune de Neuillé le Lierre
Séance du 29 septembre 2023**

L'an deux mil vingt-trois le 29 septembre à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de Neuillé le Lierre, sous la présidence de Madame Blandine BENOIST, Maire.

Présents :

Mesdames Blandine BENOIST, Cécile BERLAND, Corinne DUMONT, Natacha MOUGEOLLE.

Messieurs Joël LAMOTTE, Dominique NOURRY, Loïc PELÉ, Philippe PONTILLON, Danis SIX, Richard THIBAUT.

Absents :

Laurent DUCARD, Vanessa TESSIER.

Secrétaire de séance : Cécile BERLAND

**DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE NEUILLÉ LE LIERRE
AU SEIN DE LA CLECT**

Madame le Maire rappelle à l'ensemble du Conseil Municipal que le Conseil Communautaire du Val d'Amboise prendra prochainement acte de la désignation des représentants des communes au sein de la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées).

Pour rappel, la CLECT est composée de 15 membres : le Président du Val d'Amboise, 14 représentants titulaires (1 par commune) et 14 représentants suppléants (1 par commune).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité désigne :

- Madame Blandine BENOIST comme représentante titulaire et
- Monsieur Philippe PONTILLON comme représentant suppléant.

Fait à Neuillé le Lierre, le 29 septembre 2023
Le Maire, Blandine BENOIST.